

CAHIER D'ARCHITECTURE DU CANTON DE BOZEL

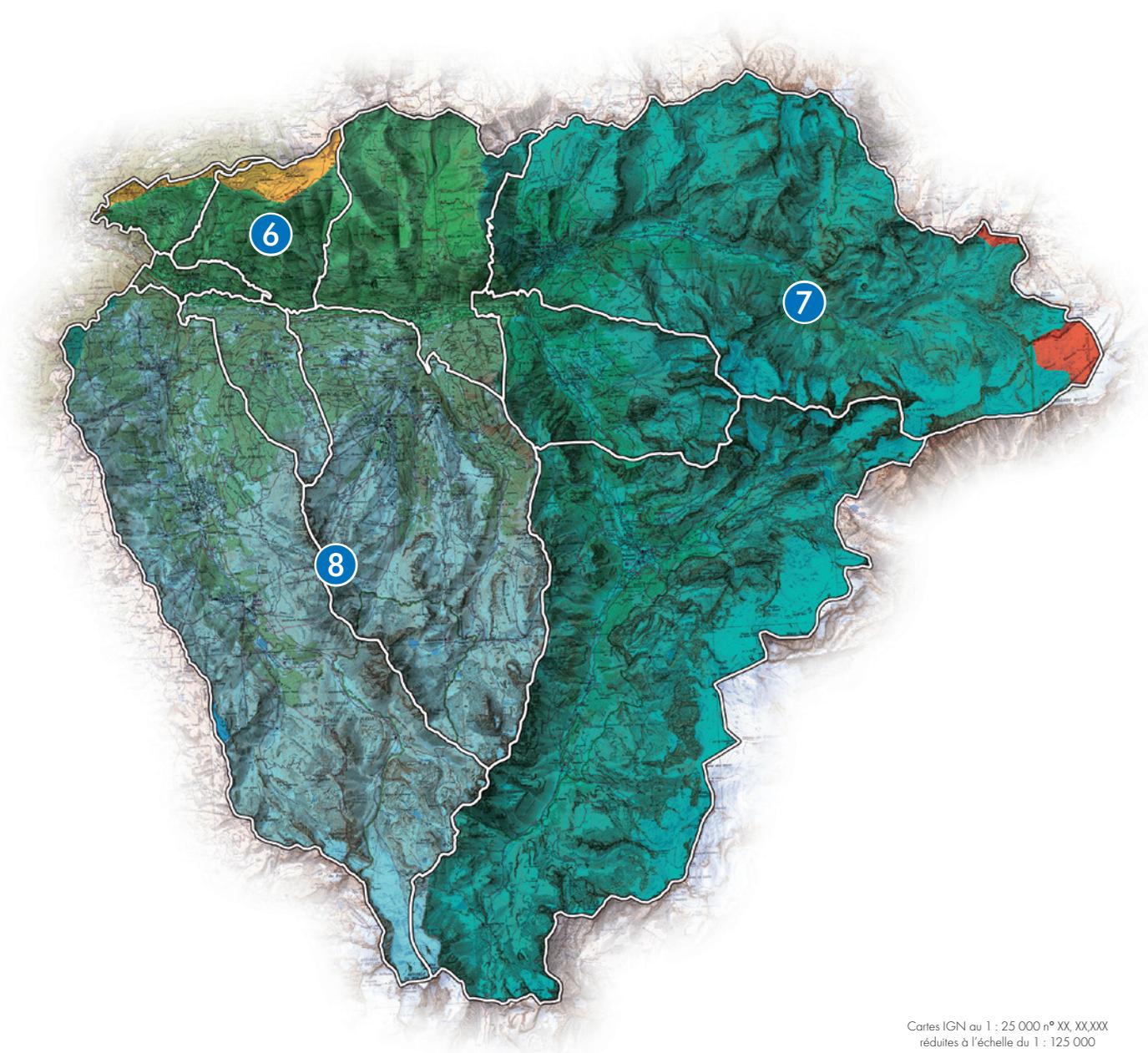
Toute rénovation ou construction nouvelle va marquer l'espace de façon durable.



Des paysages de caractère

Chaque paysage possède un trait distinctif ou, mieux, une personnalité susceptible de susciter familiarité ou étrangeté. Le canton de Bozel présente des paysages variés de vallées aux fonds plus ou moins évasés, avec des territoires de haute altitude naturels comme sous la Grande Casse ou l'aiguille du Péclet ou équipés pour le sport d'hiver comme sous La Saulire, en passant par des versants adrets ouverts ou des ubacs très forestiers.

Pour plus de précisions, se référer page 6 du document général.



Cartes IGN au 1 : 25 000 n° XX, XX,XXX
réduites à l'échelle du 1 : 125 000
© IGN - Paris - autorisation n° XXX
Reproduction interdite

Voilà nos paysages que des générations ont soigneusement construits et entretenus par leur savoir-faire, pour mieux y vivre.

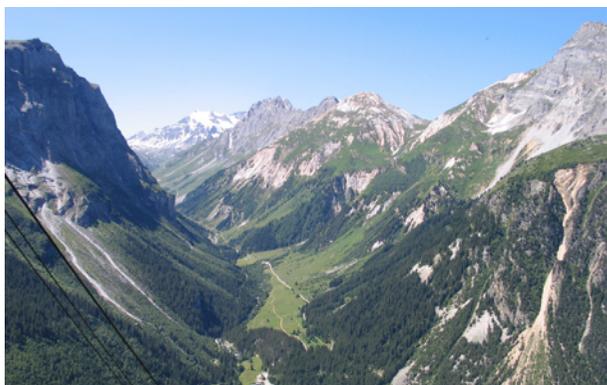


6. Les vallées des Allues et de Saint-Bon

Situés sur les versants nord du Doron de Bozel, sous la Saulire et l'Aiguille du Fruit, ces deux secteurs sont caractérisés par la présence d'un manteau forestier dense d'où émergent quelques prairies sur replats, et, à côté de villages traditionnels, par des stations « haut-de-gamme » à l'urbanisme moderne hétérogène : chalets disséminés de Méribel, complexe du Mottaret, en passant par les étages différenciés de Courchevel. A Méribel, la forêt d'arolles (cembraie) près du lac de Tuéda constitue une singularité paysagère.

7. Le cœur de la Vanoise ou « Val Vanoise »

Cette entité recouvre les grands espaces naturels du Parc National de la Vanoise, à savoir les hautes vallées des dorons de Bozel et de Champagny, les plus hauts sommets et leurs glaciers (Grande Casse, Grande Motte, Grand Bec...). Les versants herbeux et rocaillieux sont scindés par de petites vallées suspendues renvoyant une image alpestre archétype renforcée par une activité pastorale encore très vivante (alpages du Laisonnay et du Val de Chavière, notamment). L'aval se distingue par sa forêt et les gorges de Ballandaz le long de la route du Planay. Les « stations-villages » de Champagny et Pralognan s'associent à l'image de l'habitat traditionnel local.



8. La vallée de Bozel et ses adrets

Il s'agit d'une vallée encaissée, très étroite depuis Salins-les-Thermes puis s'évasant légèrement à partir de Brides-les-Bains. L'enrichissement des espaces agricoles contribue à fermer le paysage. Brides-les-Bains et Salins-les-Thermes témoignent du passé par la présence encore active de quelques lambeaux viticoles et des stations thermales du XIX^e siècle qui tranchent dans le contexte architectural ambiant. De nombreux hameaux se dispersent sur le versant sud du Mont Jovet dominant, le village de Bozel, chef-lieu de canton, occupant le cône de déjection du Bonrieu.





Les villages : une trame vivante

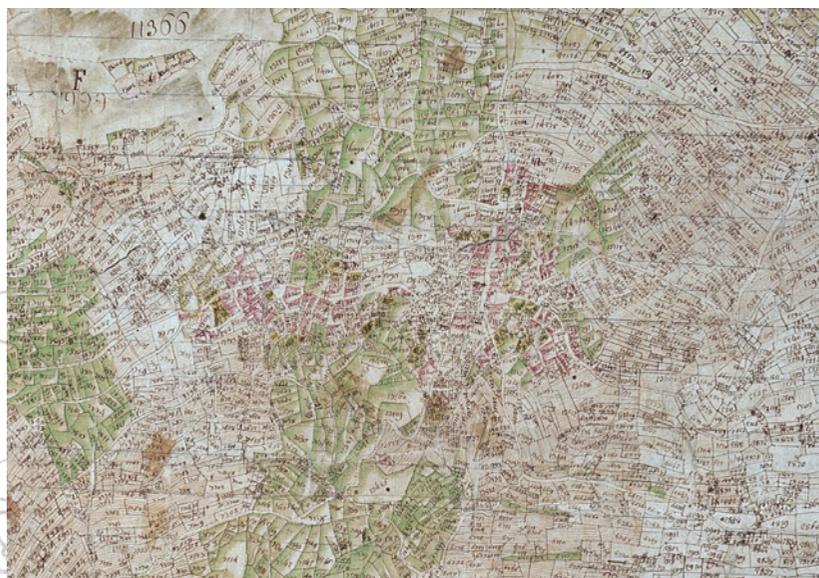
Témoignage d'une organisation spontanée dans le paysage durant des siècles, les groupements de bâtiments ruraux représentent un patrimoine de qualité. La physionomie générale des villages exprime une certaine cohérence du fait de la structure interne des groupements et de l'unité d'aspect des constructions.

Voici un village du Canton de Bozel. Les villages sont tous implantés dans des contextes différents. Ils diffèrent par leur importance et la disposition des constructions qui les composent. Ces constructions plus ou moins proches les unes des autres, ainsi que les espaces privés ou communaux qui les entourent, déterminent ce que l'on appelle « le tissu bâti ».

Les villages sont des lieux d'animation et de services qui ponctuent le territoire. Leur caractère est à renforcer. La préservation de leur silhouette et la maîtrise de leur extension bâtie sont un enjeu pour l'image du pays. Chacun de ces villages constitue un ensemble particulier dans lequel toute construction nouvelle aura à s'inscrire avec justesse.

Feissons sur Salins

Dans ce village, la centralité est produite autour de l'église et l'ancienne cure. Le Bâti se regroupe autour de ces deux points en tirant parti de la proximité de la route par rapport à ces deux points.



Conseil général de la Savoie - Archives départementales
Mappe sarde - Villemartin - Bozel

Une identité reconnue : le bâti traditionnel



Le patrimoine bâti s'est construit sur des modes de vie, selon des méthodes et avec des matériaux spécifiques à la vallée de Bozel ; ce qui en fait sa richesse. Il est indispensable d'en prendre conscience pour construire la vallée de demain.



La vallée de Bozel est une vallée spécifique du fait qu'elle ne débouche pas sur de grands cols de passage. Elle est donc restée préservée des influences étrangères.

Plusieurs types de constructions :

L'habitat de fond de vallée, situé sur les voies de circulations, généralement à la croisée des chemins ou en cul de sac de fond de vallée.

L'habitat intermédiaire situé à flanc de montagne, plus souvent à l'adret, mais réparti sur l'ensemble du territoire entre 1100 et 1600 m.

Ces deux catégories comportent deux types de constructions :

- les constructions urbaines d'habitat de type piémontais, en maçonnerie enduite et peinte, avec des ouvertures identiques et ordonnées de façon rigoureuse...
- Les constructions rurales à usage agricole et pastoral, montées essentiellement en lits de pierres jointoyées à la chaux pour la partie habitation, et utilisant beaucoup de bois à l'étage pour le stockage.

L'habitat d'alpage situé au dessus de 1500 m constitué de bâtiments agricoles isolés.



L'implantation :

L'organisation des constructions est faite avec une intelligence remarquable pour utiliser au mieux la pente et les accès. L'objectif est d'optimiser au mieux l'espace pour les circulations et de limiter au plus les terrains délaissés et inutiles.

Cette méthode conduit à construire un maillage de voies principales carrossables au niveau du hameau, suivant les courbes de niveaux, entrecoupé d'un réseau de venelles essentiellement piétonnes desservant les différentes propriétés.

Les volumes :

Ils sont simples, proches du carré en emprise au sol avec des façades extrêmement différenciées selon leur orientation et leurs fonctions. Elles peuvent être très ouvertes, augmentées de nombreux balcons au sud côté vallée, comme complètement borgnes et austères au nord.

Les toitures :

Elles sont à deux pans dont les pentes sont quasiment identiques, couvertes de tôles ou de lauzes avec des débords de toit variables. Le sens du faitage est généralement perpendiculaire aux courbes de niveaux, mais il peut leur être parallèle, le long des voies de communication.

Les ouvertures :

Dans la maçonnerie, les ouvertures sont de tailles limitées, principalement plus hautes que larges, ou carrées à barreaudage en croix.

Dans le bardage bois, elles peuvent être beaucoup plus grandes (portes de granges) ; les prises de jour se font également par un bardage ajouré ou des croisillons en bois.

Les matériaux de façade :

Les maisons de village sont en maçonnerie enduite et peinte avec des balcons maçonnés et des garde corps métalliques. Les bâtiments agricoles ont les murs « contre terre », dont les soubassements et les angles de la construction sont en lits de pierres jointoyés à la chaux. Le calage est en madrier et une partie de la charpente est apparente. Les bardages sont verticaux et constitués essentiellement de planches brutes de sciage.





Restaurer une maison de pays

Restaurer, c'est utiliser le passé, le considérer et donner une nouvelle vie à un bâtiment en respectant son histoire. Avant de décider des travaux à envisager, il est indispensable de s'imprégner des lieux, de comprendre pourquoi la construction est ainsi et quelles en sont les caractéristiques spécifiques.

Les systèmes constructifs doivent être respectés car ce sont les éléments structurels de la construction.

On cherchera à conserver et à mettre en valeur les parties remarquables de l'existant. Le charme de l'ancien réside dans l'aspect vernaculaire des constructions, dans le manque de rigueur géométrique, l'irrégularité des supports, les faux aplombs, l'utilisation adaptée de matériaux bruts... Il faut l'accepter et ne pas chercher à le corriger systématiquement.

Les constructions font généralement partie d'une ensemble bâti plus important qu'il faut prendre en compte.

Les modifications de façades doivent être dessinées en respectant les proportions des façades et des ouvertures.

Les surélévations ne peuvent se faire qu'en respectant le voisinage, la structure et les proportions de l'existant.

Bien que la voiture soit devenue indispensable, il faut quelquefois accepter de ne pas lui donner la première place en limitant son accès. Le traitement des portes de garage par des portes en bois doit permettre une intégration.

Le traitement des façades est très important pour la qualité de la construction. Elles doivent être finies. Le traitement des linteaux, des modifications d'ouvertures, des balcons, des escaliers, des menuiseries de portes et fenêtres, des volets et de tous les détails constructifs est déterminant pour conserver la valeur du patrimoine.

Chaque façade a son intérêt et doit être traitée avec une attention particulière.



Construire en respectant l'environnement

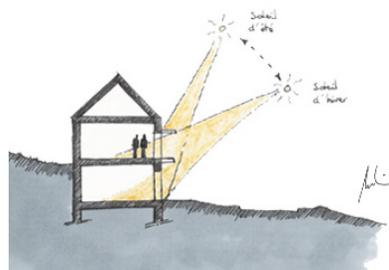
Pour un développement durable, il convient de respecter les paysages, mais aussi l'environnement. Pour cela, privilégions les énergies renouvelables aux énergies fossiles.

Implanter un bâtiment

Choisir un terrain, c'est opter pour un cadre de vie. Chaque terrain est un cas particulier à étudier. Observez le tout et les détails ; visitez le terrain à différentes heures de la journée, observez le déplacement du soleil, sentez le vent, regardez le paysage, les maisons voisines.

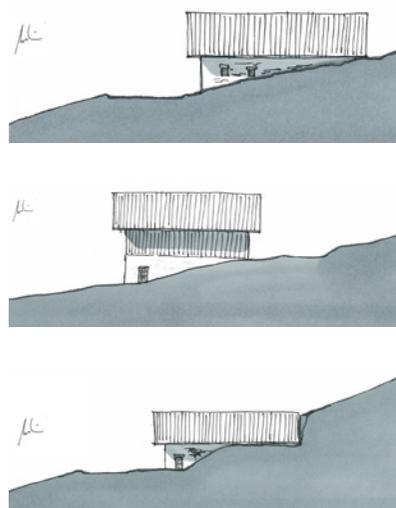
Orientation

Pour des raisons climatiques de bon sens, la maison est souvent orientée de façon à présenter une façade très fermée au nord et une façade largement ouverte au sud. Si votre terrain dispose d'une belle vue, concevez votre maison et disposez les ouvertures en fonction de ce paysage.



Adaptation au sol

Selon que votre terrain est pentu ou plat, il va déterminer le type de terrassements à faire. On adapte la maison au terrain et non le terrain à la maison. Si le terrain est pentu, profitez au mieux du dénivelé naturel, plutôt que de terrasser le sol pour poser un "modèle" pour terrain plat.



Bien concevoir pour mieux vivre

Dès la conception des plans de votre habitation, quelques principes simples, sans surcoût dissuasif, permettent de réaliser des économies d'énergie. Ainsi, une structure compacte d'habitation limite les déperditions de chaleur. Le choix des matériaux de construction (parpaing, brique alvéolaire, ossature bois) et des isolants (isolants classiques : laine de verre, laine de roche, polystyrène ; isolants sains : ouate de cellulose, laine de chanvre, liège...) est primordial. Ce sont eux qui vont permettre d'avoir une habitation peu consommatrice en énergie, pour le confort d'hiver comme pour le confort d'été. Certains procédés permettent d'obtenir une maison "qui respire", c'est-à-dire qui régule l'hygrométrie. Des vitrages performants, à isolation renforcée, permettent de réduire considérablement les déperditions de chaleur. Enfin, le plancher chauffant hydraulique est actuellement reconnu comme le moyen de transmission de chaleur le plus confortable et le plus économique.

Économiser l'eau en récupérant l'eau de pluie

Les besoins en eau augmentent tout comme son prix, tandis que les ressources se font de plus en plus rares. Il faut savoir qu'on peut récupérer l'eau de pluie de la toiture pour alimenter les toilettes, arroser le jardin, laver la voiture..., en la canalisant dans des gouttières qui sont reliées à une cuve intérieure ou extérieure.

Le chauffage et l'eau sanitaire

Le chauffe-eau solaire

Les capteurs solaires, intégrés si possible en toiture, convertissent l'énergie solaire en chaleur.



Celle-ci est transmise au ballon d'eau chaude sanitaire. Un chauffe-eau solaire permet de couvrir environ 50 % de vos besoins d'eau chaude sanitaire. Une chaudière ou une résistance électrique assure le complément d'énergie. Un chauffe-eau solaire s'intègre facilement aux bâtiments existants. La géothermie La pompe à chaleur est une solution performante pour récupérer la chaleur de la terre, de l'air et de l'eau. Cette énergie, prélevée gratuitement dans la nature, peut servir à chauffer votre logement via un compresseur et un évaporateur. C'est un système de chauffage électrique performant.

Solaire ou bois ?

Le chauffage solaire

L'énergie récupérée par les capteurs solaires peut également être transmise à une dalle chauffante ou à des radiateurs basse température. Le complément d'énergie, en cas de non ensoleillement, sera assuré par une chaudière d'appoint ou par un système indépendant (poêle, convecteurs). Ce type d'installation s'adresse particulièrement aux constructions neuves ou faisant l'objet de réhabilitations importantes.

Le chauffage automatique au bois

Se chauffer au bois, en ayant une souplesse d'utilisation équivalente à celle d'un système de chauffage classique de type gaz ou fioul, est aujourd'hui possible grâce aux granulés de bois. Stockés dans un silo, ils sont entraînés automatiquement par une vis sans fin au foyer de la chaudière ou du poêle.



À la demande du Conseil général de la Savoie, ce document a été élaboré par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie (CAUE), avec le concours des architectes consultants et de l'Assemblée du Pays de Tarentaise-Vanoise (APTIV).

Le CAUE de la Savoie a pour mission de développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif de ce cahier est d'inciter chacun à améliorer et à accompagner les évolutions de notre cadre de vie en faisant preuve de créativité.

**Vous voulez construire, rénover, aménager, agrandir...
et vous souhaitez que votre projet soit le plus parfait possible.**

**Avant même de rentrer dans les détails et de concevoir les premiers plans,
un architecte consultant dépositaire des savoirs techniques
mais également d'une connaissance fine du secteur
peut vous donner des conseils gratuitement
afin de bien démarrer votre projet et de l'améliorer.**

**Cet architecte est mis à votre disposition par vos élus
avec l'aide du CAUE et du Conseil général de la Savoie
afin de préserver la qualité du cadre de vie du territoire.
N'hésitez pas à le consulter.**

SIVOM du Canton de Bozel :

Rue des Tilleuls - 73350 Bozel

Tél. 04 79 22 03 34

Adressez-vous à votre mairie

Bozel : 04 79 55 03 06

Brides les Bains : 04 79 55 20 26

Champagny en Vanoise : 04 79 55 03 80

Feissons sur Salins : 04 79 24 50 38

La Perrière : 04 79 55 20 26

Les Allues : 04 79 08 61 04

Montagny : 04 79 24 50 21

Planay : 04 79 55 00 89

Pralognan la Vanoise : 04 79 08 71 23

Saint-Bon-Tarentaise : 04 79 08 13 55

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie :

B.P. 1802 - 73018 Chambéry Cédex - Tél. 04 79 60 75 50

Association Savoyarde pour le Développement des Énergies Renouvelables :

Maison des énergies - 562, avenue du Grand Arietaz - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 85 88 50

Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine :

65, avenue de Lyon - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 60 67 60

Assemblée des Pays de Tarentaise Vanoise :

Place de l'Hôtel de Ville - 73600 Moutiers Tarentaise - Tél. 04 79 24 33 44

Avec la participation de Jean-Paul Faure, architecte consultant, de Gilles Piscaglia et Aurélien Berthelot, architectes.